

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150521-2015_A099-DE
Date de télétransmission : 02/06/2015
Date de réception préfecture : 02/06/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 MAI 2015

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A099

OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Approbation du projet scientifique, éducatif, social et culturel de la Médiathèque intercommunale de Pertuis et des modifications de programme

Le 21 mai 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, Place Louis Philibert au Puy-Sainte-Réparate, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 15 mai 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BASTIDE Bernard – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – AUGEY Dominique donne pouvoir à PAOLI Stéphane – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à CIOT Jean-David – DAGORNE Robert donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BASTIDE Bernard – FILIPPI Claude donne pouvoir à ARDHUIN Philippe – FREGEAC Olivier donne pouvoir à TALASSINOS Luc – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LAFON Henri donne pouvoir à PELLENC Roger – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MERGER Reine donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – PIZOT Roger donne pouvoir à CHARRIN Philippe – PROVITINA-JABET Valérie donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – ROLANDO Christian donne pouvoir à TAULAN Francis – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – TERME Françoise donne pouvoir à BOUDON Jacques – ZERKANI Karima donne pouvoir à BERNARD Christine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – BOULAN Michel – CALAFAT Roxane – CHARDON Robert – GARELLA Jean-Brice – MEÏ Roger – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Philippe CHARRIN donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 21 MAI 2015

Rapporteur : Philippe CHARRIN

Co-rapporteur : Jean-François CORNO

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Culture

Objet : Approbation du Projet scientifique, éducatif, social et culturel de la Médiathèque intercommunale de Pertuis et des modifications de programme

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il est proposé par la présente délibération d'approuver le Projet scientifique, éducatif social et culturel de la Médiathèque Intercommunale de Pertuis et par conséquent les modifications de programme de construction de l'équipement pour un montant de 300 000€ TTC.

Exposé des motifs :

Le projet de la médiathèque à Pertuis a été déclaré d'intérêt communautaire par le Conseil communautaire du 25 mars 2002. En effet, la Communauté d'Agglomération s'est engagée depuis 2001 dans une réflexion sur les équipements culturels d'intérêt communautaire. Le projet pertuisien s'inscrit dans la démarche de cohérence de l'offre culturelle au sein du territoire et dans l'amélioration de la répartition territoriale des fonctions culturelles de

centralité. La population à desservir est de 43 968 habitants dont plus de 19 000 Pertuisiens.

Le comité de pilotage du 26 janvier 2015 a validé les grandes orientations du Projet scientifique, éducatif, culturel et social (joint en annexe) et a nommé cet équipement intercommunal, « Médiathèque des Carmes ».

La Médiathèque des Carmes se doit de répondre aux exigences des bibliothèques de type « *troisième lieu* ». La médiathèque devient espace de vie, de formation et de sociabilité, tout autant que réservoir de connaissances et d'information. Seul service public culturel ouvert à tous, elle contribuera à réduire les fractures tant sociales que numériques.

Ses espaces doivent être les plus modulables possibles afin de permettre une évolution de ses fonctions. Leur modularité, leur absence de cloisonnement ont également pour objectif de ne pas obstruer la beauté architecturale du site et d'en permettre des visites purement touristiques. Ils auront parfois une double vocation : l'auditorium permettra l'accueil de conférences, de petites formes théâtrales mais pourra également être mis à disposition (location) des entreprises pour l'accueil de séminaires.

La terrasse sera ouverte permettant d'offrir des lieux de détente et de bénéficier pleinement de la vue sur la plaine de la Durance.

En outre, plutôt qu'un réservoir de ressources documentaires (chevauchant les missions des Bibliothèques Départementales de Prêt), un portail documentaire intercommunal sera développé. La Médiathèque des Carmes sera ainsi moteur d'une dynamique de réseau dans le but d'une mutualisation et d'un développement des services rendus à la population. Elle établira également des passerelles entre culture et économie en proposant des services aux entreprises : accueil de séminaires, livres et presse en langues étrangères à l'attention des chercheurs d'ITER et de Cadarache.

Enfin, elle sera une plate-forme d'accès au numérique : accès gratuit à Internet wifi, formation à l'informatique et Internet, services aux demandeurs d'emploi, informations sur les communes de la CPA, sur les services publics, sur les entreprises, sur le territoire.

A l'échelle du bassin de vie du Val de Durance, seront également développés des services uniques en médiathèque sur le territoire du Pays d'Aix et des Bouches-du-Rhône :

1. Un atelier de fabrication où seront mis à disposition du public toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.
2. Un espace de co-working qui sera un espace de travail partagé encourageant l'échange qui visera à créer des réseaux de travailleurs.
3. Le Projet « Archives vivantes » vise à constituer – en complémentarité des archives municipales - une base de données patrimoniale, essentiellement accessible via le futur portail documentaire intercommunal. Constituée selon un mode participatif, elle abordera divers aspects de l'histoire récente des villes du réseau. La collecte d'archives personnelles sera l'occasion d'une approche subjective de cette question. Ainsi, un récit commun de la ville et plus largement, du territoire, sera construit par les habitants contributeurs.

Les collections de la Médiathèque des Carmes seront organisées en 8 pôles documentaires représentant un volume de 60 000 documents (livres, CD, DVD, presse, livres numériques).

Une amplitude de 33 heures d'ouverture est préconisée (dont le 1^{er} dimanche de chaque mois). Une équipe de 19 agents est nécessaire dont 14 agents titulaires et 5 agents contractuels (services civiques, emplois d'avenir numériques, étudiants, vacataires). 5,5 agents de la bibliothèque de Pertuis seront intégrés à la CPA dans le cadre de la CLECT à partir du 1^{er} janvier 2016. La bibliothèque de Pertuis sera fermée à partir du 1^{er} décembre 2015. 5 postes seront ouverts à la mobilité interne.

Ces orientations ont entraîné des modifications du programme de construction : extension du secteur jeunesse, aménagement de la zone anciennement affectée à la brasserie, transformation d'une réserve en salle de co-working, décroisement du plateau supérieur de la chapelle et déplacement des salles qui y étaient initialement affectées dans la zone administrative, ouverture de la terrasse au public.

Le coût de réalisation de ces modifications du programme initial est estimé à 250 000 € HT soit 300 000 TTC (compris reprise des études de maîtrise d'œuvre),

La construction de l'équipement étant en cours, il conviendra de contractualiser ces aménagements par voie d'avenant auprès des entreprises titulaires des marchés de travaux.

Le présent Conseil communautaire a approuvé la Révision de l'autorisation de Programme dans laquelle ce coût complémentaire est intégré.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2002-A034 du Conseil communautaire du 25 mars 2002 déclarant le site de la médiathèque de Pertuis d'intérêt communautaire ;

VU la délibération n°2012_B140 du Bureau communautaire approuvant le coût prévisionnel de travaux ;

VU l'avis du comité de pilotage du 26 janvier 2015 ;

VU l'avis de la Commission Culture et équipements culturels en date du 8 avril 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 23 avril 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet scientifique, éducatif, social et culturel de la future médiathèque de Pertuis annexé à la présente délibération ;
- **APPROUVER** la modification du programme des travaux de construction de la médiathèque de Pertuis tel qu'elle vient de vous être présentée pour un montant supplémentaire de 300 000 € TTC ;
- **DIRE** que ces aménagements feront l'objet d'avenants avec les entreprises titulaires des marchés de travaux ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les documents afférents à cette opération.

La Médiathèque des Carmes

Espace d'expérimentation et d'innovation numérique

Médiathèque du Val de Durance à vocation intercommunale

Projet scientifique, éducatif, social et culturel

1.	Contexte et enjeux	p. 4
	La lecture publique a l'échelle de la CPA	p. 4
	A l'échelle du Val de Durance	p. 5
	Les objectifs principaux du projet de lecture publique	p. 5
	Répondre aux besoins du territoire en lecture publique	p. 6
	Une implantation territoriale complexe à prendre en compte	p. 7
2.	La dimension intercommunale	p. 9
	Un portail documentaire exemplaire	p. 9
	La création de services uniques sur le Pays d'Aix	p. 10
	Un atelier de fabrication	p. 10
	Un espace de co-working	p. 10
	Une vocation patrimoniale territoriale : « les archives vivantes »	p. 10

3.	Une médiathèque pour tous « à haut niveau de service ». Un espace d'expérimentation et d'innovation numérique : la MéCa	p. 15
	2016-2021	p. 15
	10 concepts à l'œuvre : contemplation, méditation, circulation, action, évasion, réflexion, transmission, interconnexion, fusion	p. 16
	Les objectifs à atteindre : localement, régionalement	p. 16
	Les horaires d'ouverture et l'automatisation du prêt	p. 18
	Les 8 pôles documentaires : voir-entendre, créer, imaginer, comprendre-connaître, jeunesse, ados, langues d'ici	p. 18
4.	Les services	p. 20
	Un accueil généreux	p. 20
	La zone Atelier de fabrication	p. 20
	Du <i>co-working</i> pour les entreprises locales ; Un espace <i>bibliomix</i> , à l'attention des professionnels du réseau	p. 22
	Culture aux Carmes	p. 23
	Les Carmes et alentours	p. 24
	Jouer aux Carmes	p. 24
	Les enfants aux Carmes : les Car(a)mels	p. 25
	Les ados s'étendent	p. 26
	Carm'Infos	p. 26
	Galerie : cARTmes	p. 26
	Musique et Image	p. 27
5.	Moyens humains et financiers	p. 28
6.	Rétroplanning	p. 31
7.	Annexes	p. 32
	Tableau récapitulatif des domaines documentaires, nombre de documents et coût.	p. 32
	Note relative aux effectifs et à l'amplitude d'ouverture.	p. 34
	Diagramme de fonctionnement	p. 37

1. CONTEXTE-ENJEUX

La lecture publique a l'échelle de la CPA

Actuellement, aucun réseau de lecture publique n'existe (pas de catalogue commun, pas de carte unique) à l'échelle du territoire du Pays d'Aix.

En ce sens, le projet de la médiathèque à Pertuis déclaré d'intérêt communautaire a vocation à être exemplaire. Son exemplarité peut en effet déclencher un effet levier pour la structuration du réseau de Val de Durance et celle du réseau de la CPA, voire même d'un réseau régional.

La situation actuelle de la lecture publique est marquée par :

- une cohérence à trouver à l'échelle du Pays d'Aix,
- une lacune en équipements adaptés, en voie d'être comblée, sur le territoire.

La CPA mène déjà des actions dans le domaine de la lecture publique :

- l'aide financière à l'informatisation des bibliothèques et à la constitution des collections
- les animations autour du livre dans les bibliothèques (*Commun'auteurs, Festival de l'Imaginaire*).
- Si aucun réseau n'a été institutionnellement créé, de fait, des pratiques existent déjà à l'échelle communautaire. Ainsi 30% des usagers de la Cité du Livre (bibliothèque Méjanes à Aix) sont issus de la communauté d'agglomération.

Il est à noter que la médiathèque de Vitrolles (dont la dimension numérique a été fortement développée) ouvrira au début de l'année 2016, quelques mois avant la médiathèque intercommunale. Ces deux équipements formeront donc un tandem fortement structurant pour le territoire. Une mise en cohérence s'impose donc, au niveau des collections, des services et de l'action culturelle qui y seront développés.

A l'échelle du Val de Durance

La lecture publique dans le Val de Durance est marquée par des lacunes importantes :

- la bibliothèque de Pertuis présente des moyens en dessous des exigences de l'Etat (0,07 m² par habitant, soit 1400 m² minimum),
- une forte disparité existe entre les équipements du territoire en termes de statut (bibliothèque municipale ou associative), de moyens (superficie, personnel, collection) et de résultats,
- plusieurs bibliothèques disposent de moyens très limités (Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate, Peyrolles) alors que les villes où elles sont implantées comptent plus de 3 000 habitants,
- un nombre limité de professionnels issus de la filière culturelle est présent sur le territoire une seule bibliothèque, celle de Jouques, répond aux normes (313 m², 2 salariés professionnels),
- la bibliothèque de Saint-Estève-Janson (307 habitants) présente de très bons résultats en termes de fréquentation,
- le projet à la Roque d'Anthéron de municipaliser et de développer la bibliothèque n'est pas encore lancé,
- quant au projet de Meyrargues, il est en phase de réouverture après l'incendie subi à l'automne 2009.

D'après cet état des lieux, l'enjeu majeur du projet de Pertuis est bien de mettre en cohérence le territoire du Val de Durance par le développement d'une offre adaptée en documents et en services, avec des professionnels de la lecture publique. La création d'une médiathèque « tête de réseau » représente le premier pas vers une structuration et une amélioration de l'offre en lecture publique.

Les objectifs principaux du projet de lecture publique

Comme cela est affiché dans la délibération du Conseil Communautaire (14 juin 2005), « la Communauté d'agglomération s'est [...] engagée depuis 2001 dans une réflexion sur les équipements culturels d'intérêt communautaire. Le projet pertuisien entre dans cette logique dans la mesure où il devrait contribuer à :

- une meilleure cohérence dans l'organisation de l'offre culturelle au sein du bassin de vie Val de Durance,

- l'émergence de stratégies culturelles territoriales innovantes,
- une meilleure répartition territoriale des fonctions culturelles de centralité,
- la création d'un pôle de ressources "lecture publique" pour les communes du Nord de la Communauté, en particulier comme "tête de réseau informatique" pour ces bibliothèques... ».

Répondre aux besoins du territoire en lecture publique

La vocation intercommunale de la médiathèque de Pertuis est clairement affirmée.

« Le développement de la lecture publique au sein du Val de Durance est un enjeu majeur : il s'agit non seulement d'atteindre un niveau d'équipement correct et d'accroître les taux de lecture mais surtout de sensibiliser élus et habitants autour de cette question ».

Dans un contexte local marqué, on l'a vu, par de nombreuses lacunes, l'enjeu majeur du projet de Pertuis est bien de créer un équipement structurant sur le territoire et d'initier une mise en cohérence du Val de Durance par le développement d'une offre adaptée, avec des professionnels de la lecture publique.

Le bassin de population à desservir par la médiathèque de Pertuis est de 25 000 habitants. Cet équipement a donc vocation à rayonner sur la ville et sur le Val de Durance. Une partie de la fréquentation sera aussi le fait d'habitants du Sud Luberon, même si ce secteur est bien équipé en médiathèques. L'offre en documents et en services s'adresse donc à la fois aux habitants de Pertuis et, plus largement, à ceux du territoire. La population de Pertuis est une population relativement jeune. Sont en tête les tranches d'âge suivantes : 30-44 ans (20.5%) et 45-59 ans (20.3%), suivis de près par les 0-14ans (19.9%) et les 15-29 ans (18.4%).

Dans la population active de 15 à 64 ans, les employés sont en tête suivis des professions intermédiaires, des ouvriers, des cadres, artisans et enfin des agriculteurs exploitants. A savoir que sur les actifs, 44.8% travaillent dans la commune de résidence et 55.2% à l'extérieur. Le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus, sont les CAP et BEP (20.5%). 17,1 % des jeunes sont sans diplôme, 16,7 % sont titulaires d'un BAC ou d'un Brevet professionnel. 29,2 % sont issus de l'enseignement supérieur.

Les offres documentaires, d'action culturelle et de services doivent donc tenir compte de ces spécificités.

Enfin, « Selon l'inventaire communal réalisé par l'INSEE¹, Pertuis possède une attractivité importante, notamment par rapport aux commerces (le rayon d'attractivité des garages, banques, magasins de vêtements... dépasse 12 kilomètres) mais également par rapport aux services de santé (hôpital, laboratoire d'analyses, spécialistes...) et le lycée « Val de Durance » a un rayon d'attractivité de 12,8 km. »

Par ailleurs, Pertuis est un lieu de passage obligé pour le Sud Luberon et forme très nettement, au niveau des réseaux de circulation, un entonnoir.

Une implantation territoriale complexe à prendre en compte

Selon l'étude du Cabinet Altitude (février 2004) : « La commune de Pertuis est la seule commune de la communauté du Pays d'Aix à appartenir au département du Vaucluse. Cette particularité, tout à fait originale pour une communauté d'agglomération, est un élément important à prendre en compte. Le département est souvent un partenaire financier important dans le cadre de ce type de projet d'équipement. Or, comment solliciter la contribution du département du Vaucluse pour un équipement voué à rayonner en direction de communes des Bouches-du-Rhône ? De même, si le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est sollicité, comment justifier d'une aide à la création d'un équipement implanté sur un département autre ?

Le problème de découpage territorial se pose non seulement pour le financement mais également par rapport à la mise en réseau d'équipements : concernant la lecture publique, deux territoires d'action se chevauchent, celui de la BDP des Bouches-du-Rhône (basée à Marseille) et celui de la BDP du Vaucluse (basée à Sorgues).

Malgré ces découpages territoriaux complexes, le choix du bassin de vie Val de Durance a sa légitimité. La commune de Pertuis occupe en effet une situation de carrefour entre le Pays d'Aix et le Luberon et fait fonction de ville-centre pour les communes du sud Luberon et, dans une moindre mesure, pour celles du Nord de la CPA. »

Par ailleurs, cette implantation peut en devenir sa force. L'orientation résolument numérique des nouvelles médiathèques fait abstraction de l'implantation géographique. La médiathèque de Pertuis devra donc soigner son projet numérique, notamment son portail, en partenariat étroit avec l'Agence Régionale du Livre PACA. A terme, ce portail aura vocation à s'étendre régionalement. Il posera les fondements d'un réseau, véritable lacune intercommunale et régionale. Il incitera à la mutualisation des services, lacune importante de l'ensemble du territoire de la CPA et plus largement, du territoire Aix-Marseille.

¹ Cf. Inventaire Communal de 1998 in www.insee.fr

De plus, des services inexistants sur notre territoire et nullement proposés par les BDP pourront y être développés. Ils seront à la fois dédiés aux professionnels et au public ainsi incités à se déplacer *in situ*.

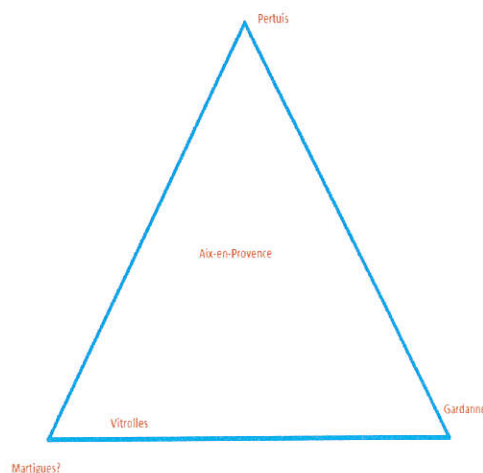
Enfin, la beauté architecturale de l'ancien couvent des Carmes, largement mise en valeur par le cabinet Morris et Renaud, sera à renforcer notamment par son aménagement intérieur qui ne devra pas l'occulter pour en permettre des visites purement touristiques.

2. LA DIMENSION INTERCOMMUNALE

Les médiathèques constituent le premier réseau culturel français et « l'un des tous premiers réseaux culturels de proximité ». Ce sont des espaces publics ouverts à tous, facilitateurs du lien social. « Le cadre intercommunal a commencé à faire ses preuves, permettant d'étendre les services à la population et d'en mutualiser la gestion, moyennant une gamme étendue d'options, de la mise en réseaux d'équipements communaux au transfert intégral d'équipements. » Dominique Lahary, « Bibliothèques et réorganisation territoriale », *La gazette des communes* n°28 /2230, juillet 2014.

Plutôt qu'un réservoir de ressources documentaires (chevauchant les missions des BDP), il est proposé de développer un portail intercommunal, cœur d'expérimentation d'un futur portail régional, ainsi que des services à vocation intercommunale notamment dans **les domaines de l'innovation numérique et de la culture scientifique**. La Médiathèque des Carmes sera ainsi **moteur d'une dynamique de réseau** dans le but d'une mutualisation et d'un développement des services rendus à la population.

Le réseau intercommunal aura pour principe de se fonder sur une coordination, en allégeant certaines missions et en évitant la redondance, à l'instar des bibliothèques suisses, plutôt que sur une centralisation qui aurait pour inconvénient de rigidifier le fonctionnement en laissant insuffisamment d'autonomie aux équipements. Les spécificités territoriales (Aix-en-Provence, Vitrolles, Gardanne, Pertuis) sont fortes et doivent être respectées. Il est à noter que la Ville de



Martigues pourrait s'associer à notre réseau, sa médiathèque étant particulièrement dynamique et soucieuse de mutualiser services et compétences.

Un portail documentaire exemplaire

Un portail documentaire, ou système d'information documentaire (SID) est construit autour de plusieurs éléments :

- Interrogation simultanée de plusieurs catalogues de bibliothèques avec production mutualisée de notices enrichies (visualisation de couvertures, de résumés d'ouvrages, synopsis, critique, bande-annonce et casting, coups de cœur des bibliothécaires, etc).
- Accès à des expositions virtuelles, création de livres numériques à partir de contenus libres de droits (archives vivantes, etc).
- Gestion de profil (mise en avant de certaines ressources, en fonction du statut et du profil de l'utilisateur qui peut s'identifier), avec des services personnalisés : en tant qu' « abonné », accès à 300 abonnements de presse numérique, à des ouvrages numériques en langues française et étrangères.
- Possibilité d'utiliser des applications en ligne (renouveler son inscription, faire des réservations, etc.).
- Communauté du pays d'Aix en questions. Ce service permet de poser des questions consacrées à l'histoire et à l'actualité de la région. Des réponses seront apportées à toute question relative à la communauté du Pays d'Aix (et plus largement à toutes les villes adhérentes du réseau) : histoire, actualité, tourisme, économie, culture, patrimoine...
Ce service, destiné à tous les publics, est gratuit.
- Toute l'offre culturelle des médiathèques du réseau.

Seul équipement ayant intégré la vocation intercommunale, la Médiathèque des Carmes se doit d'offrir un portail documentaire offrant des services absents de la CPA, détaillés ci-dessus.

Ce portail serait ainsi le cœur expérimental du portail régional à venir.

Celui-ci serait le socle de la mise en réseau des médiathèques de la CPA. Il est à noter que ce projet est fortement incité et soutenu par la DRAC. Le portail à vocation intercommunale ainsi que

les études préalables seront financés à 100 %.

La création de services uniques en bibliothèque sur le Pays d'Aix

→ un atelier de fabrication .

Lieu ouvert au public où sont mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. C'est aussi un espace collaboratif de rencontre, d'apprentissage des outils numériques et de création qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques: objets décoratifs, objets de remplacement. **Voir p. 20**

→ un espace de co-working dédié aux professionnels du livre et aux entreprises locales

Le **co-working**, **travail coopératif** ou encore **co-travail** est un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. C'est un domaine de l'économie collaborative. **Voir p. 22**

→ Une vocation patrimoniale territoriale : « les archives vivantes »

Outre sa dimension locale : cette médiathèque travaillera en synergie avec les autres équipements et événements culturels locaux (école de musique, théâtre, cinéma, Festival de Musique de la Roque d'Anthéron, etc.). Elle devra conserver une dimension patrimoniale, tant dans son architecture (évoquée plus haut) que dans ses services.

Le projet « Archives vivantes » initié à Vitrolles en 2009, en partenariat avec l'association *Transborder*, donnant naissance au projet « [Un album de famille](http://unalbumdefamille.com/?page=leprojet) ² », est à développer à l'échelon local et intercommunal. Celui-ci a été l'occasion de numériser plusieurs centaines de clichés photographiques détenus par les Archives municipales et de tester auprès des vitrollais un dispositif vidéo de recueil des souvenirs : le « vidéomaton ». « Un album de famille » a donné lieu à deux expositions à Vitrolles et Marseille dans le cadre de Marseille Provence 2013.

Description du projet

²<http://unalbumdefamille.com/?page=leprojet>

Le Projet « Archives vivantes » vise à constituer – en complémentarité des archives municipales -, mettre à disposition et valoriser une base de données patrimoniale, essentiellement accessible via le futur portail web intercommunal.

Constituée selon un mode participatif, elle abordera divers aspects de l'histoire des villes du réseau. Entre autres types de sources, la collecte d'archives personnelles sera l'occasion d'une approche subjective de cette question. Ainsi, un récit commun de la ville et plus largement, du territoire, sera construit à plusieurs voix.

Objectifs

Objectifs généraux :

- améliorer la connaissance du territoire pour favoriser la création intellectuelle (artistique, littéraire, scientifique) et les échanges citoyens sur le passé, le présent et le futur de la ville et plus largement du territoire communautaire.
- encourager la réappropriation de leur histoire par les citoyens
- contribuer à l'émergence d'une mémoire collective des habitants
- restituer à des communautés, leur identité.
- sauvegarder la mémoire d'événements

Objectifs propres aux médiathèques :

- contribuer à la constitution, la conservation, la mise à disposition et la valorisation du patrimoine dans une perspective, culturelle (champs de la création et de l'éducation artistiques et littéraires), scientifique (champs de la recherche et de l'éducation) et citoyenne
- enrichir les collections numériques
- développer les publics des médiathèques
- favoriser l'appropriation du nouveau bâtiment, auquel les habitants doivent pouvoir s'identifier en s'y reconnaissant
- « faciliter les liens entre générations et combler les besoins d'histoire pour objectiver les racines »³

La dimension numérique

Le Projet « Archives vivantes » comprend d'importants enjeux techniques puisque la collecte donnera accès à des documents à partir d'Internet. Pour ce faire, quatre défis sont à relever en

³ Danièle Voldman, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?%3Farticle472&lang=fr.html>

partenariat étroit avec la Direction des Services Informatiques (DSIT):

- numériser les documents qui le nécessiteront
- assurer leur stockage pérenne
- classer et indexer les données
- mettre à disposition les données par un travail de mise en forme et par l'utilisation d'un outil dit de « bibliothèque numérique » - intégré au projet de système informatique en cours d'élaboration (partie Portail documentaire).

Les aspects juridiques

L'accès à la base devra obéir aux lois en vigueur en matière de protection de la vie privée et des données personnelles (Commission Nationale Informatique et Libertés-CNIL, loi du 5 janvier 1978). Certaines d'entre elles sont en cours de définition au niveau national et européen (Archives ouvertes/Open data) et demandent un positionnement de la collectivité, en particulier concernant une possible exploitation commerciale.

Méthode de collecte envisagée

La MéCa disposera d'un espace clairement identifié (type cabine vidéomaton) pour effectuer la collecte. L'objectif à atteindre est donc que les médiathèques soient identifiées par les habitants et acteurs du territoire comme lieux de recueil « naturels » de sources historiques. Pour atteindre cet objectif, la méthode mise en œuvre visera à :



- susciter les contributions individuelles
- susciter et coordonner les partenariats privés (associatifs en particulier) et institutionnels (notamment les services de la mairie et les Archives municipales)
- automatiser partiellement le versement d'archives

Les partenariats

→ Les Archives municipales et départementales seront des partenaires privilégiés pour mener à bien le projet à travers :

- le partage de compétences avec les responsables de service en matière de collecte/versement, d'indexation, de classement et d'accès (aspects juridiques).
- l'inventaire des sources du fonds des archives à numériser
- l'intégration des archives rendues progressivement accessibles (matériellement, juridiquement)

→ Les historiens et sociologues de l'AMU (Aix-Marseille Université) pourront être sollicités, notamment dans le cadre du Master Histoire et Humanités, spécialité métiers des archives, des bibliothèques, de la documentation et des médias.

Mise en valeur du fonds

Le fonds constitué sera mis en valeur selon différentes modalités :

- la promotion d'une utilisation autonome du fonds auprès des habitants et des partenaires culturels, sociaux et scientifiques potentiels
- le « Parcours Archives vivantes » de la future médiathèque, dispositif multimédia interactif, objet du 1 % artistique.
- les ateliers et animations conçues en interne par l'équipe dédiée au projet
- le site web à partir duquel seront diffusés des contenus (expositions virtuelles, dossiers thématiques, etc.)

Budget prévisionnel 2015-2017

Le projet a un coût d'investissement sur 3 ans évalué à environ 66 000€ (espace de stockage numérique, logiciels et formation aux logiciels et matériel de numérisation (30 000€), acquisition de droits de diffusion pour 7 ans (30 327€), acquisition de photos et cartes postales (1000€), zone de dépôt des archives-vidéomaton (5 000 euros).

La scénographie, la production artistique des Archives vivantes sont incluses dans le budget de la future médiathèque :

- le « 1% artistique » correspondra à la scénographie des archives vivantes et à la production artistique d'archives (appel à candidature à lancer début 2015)
- la bibliothèque numérique sera l'une des briques du futur portail des médiathèques (lancement du marché « portail » prévu début 2015)

Concernant les subventions, une demande au CNL pourra être effectuée, au titre de « l'Aide à un projet thématique » ainsi qu'à la DRAC, au titre de l'aide à la numérisation.

Le projet pourrait débuter dès 2015 par une collecte de documents sur le couvent des Carmes, anciennement magasins Monconfort et Silvy ainsi que sur la guerre de 14-18 (témoignages, lettres de guerre, documents visuels, etc.). Cette collecte aurait pour but d'être exposée en 2018, pour le centenaire de la fin de la guerre. Une labellisation de l'exposition pourrait être demandée, dans le cadre de la BNF.

3. UNE MEDIATHEQUE POUR TOUS

« à haut niveau de service »

2016-2021

Les médiathèques sont étroitement liées à l'évolution de l'information et de ses supports. Le concept de bibliothèque *troisième lieu* (après le travail, la maison, la médiathèque) a émergé en France suite aux expériences conduites en Europe du Nord. Ce concept tend à transformer la médiathèque en espace de vie, de formation et de sociabilité, tout autant qu'en réservoir de connaissances et d'information. Seul espace public ouvert à tous et gratuit, il contribue à réduire les fractures tant sociales que numériques.

La médiathèque des Carmes se doit donc de répondre à ces exigences tout en préfigurant certains usages.

Ses espaces doivent être les plus modulables possibles afin de permettre une évolution de ses fonctions, tout en répondant aux besoins du public (par exemple, extension du secteur « enfance », permettant au secteur « jeunesse » d'accueillir des classes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, création d'un espace adolescents confortable afin de drainer ce public qui se heurte souvent à l'absence de lieux d'accueil).

Un espace sera totalement dévolu aux nouveaux usages numériques (jeux vidéos, mur numérique, imprimante 3D, etc.) où jeunes et moins jeunes pourront expérimenter côte à côte.

La modularité des espaces, l'absence de cloisonnement ont également pour objectif de ne pas obstruer la beauté architecturale du site et de permettre des promenades purement touristiques.

Ils auront parfois une double vocation : l'auditorium permettra l'accueil de conférences, de petites formes théâtrales mais pourra également être mis à disposition (location) des entreprises pour l'accueil de séminaires.

La terrasse sera ouverte permettant d'offrir aux beaux jours des espaces de détente et de bénéficier pleinement de la vue sur la Plaine de la Durance.

10 concepts à l'œuvre

« **Innovation** » (**inventer**) → espace co-working, espace Atelier de fabrication

« **Contemplation** » (**regarder**) → couvent des Carmes, galerie

« **Méditation** » (**penser, travailler**) → espaces de travail

« **Circulation** » (**butiner**) → collections

« **Action** » (**rire et jouer**) → jeux vidéos, jeux sur table

« **Evasion** » (**écouter et visionner**) → espace image et son

« **Réflexion** » (**réfléchir, discuter, échanger**) → auditorium, espace co-working, espace Atelier de fabrication

« **Transmission** » (**apprendre à chercher, partager ses connaissances, lire ensemble**) → salle de formation, Espace Atelier de fabrication, Archives vivantes

« **Interconnexion** » (**partager les ressources, mutualiser les compétences, travailler ensemble**) → portail web, action culturelle, services hors les murs. Espace image et son hors horaires d'ouverture de la médiathèque, espace co-working, espace Atelier de fabrication.

« **Fusion** » → (**Recherche & littérature, cuisine & littérature**). Dans et hors les murs

Les objectifs à atteindre

« Les études montrent que les villes dotées d'un équipement de qualité atteignent des taux de fréquentation représentant 20 à 40% de leur population. Par ailleurs, la présence d'un équipement important, loin de signifier la mort des plus petits, stimule leur fréquentation (constat effectué pour le réseau des bibliothèques de la communauté de communes des Sables d'Olonne). En effet, tout en fréquentant l'importante médiathèque implantée sur une autre commune, parce qu'ils y trouvent certains services qu'ils ne trouvent pas au sein de leur bibliothèque municipale, les lecteurs restent attachés à leur commune de résidence.

[...] La réussite d'un tel réseau de bibliothèques suppose :

- Une harmonisation au niveau de la gestion : harmonisation des normes utilisées, des pratiques professionnelles (notamment pour le catalogage des ouvrages : récupération des notices avec adhésion à un réservoir commun type BNF).
- Un catalogue commun.
- Une carte unique/ un tarif unique.

- La possibilité d'emprunter et de rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.
- Une politique documentaire commune : gestion concertée et partagée.
- Des actions d'animation sur l'ensemble du réseau. » *[étude du Cabinet Altitude-2004]*

Localement : 50 % de pertuisiens pourraient devenir usagers de l'équipement (7000 adhérents à la médiathèque récemment ouverte de Mouans Sartoux – 10 274 habitants - pour un équipement de 1400m²) : **soit 11 000 inscrits pertuisiens plus un tiers d'adhérents des communes voisines, soit 5000 inscrits supplémentaires.** Il aura pour fonction d'être un **équipement polyvalent** destiné à participer à l'amélioration sensible du cadre de vie. La réhabilitation du couvent et son attraction touristique, les horaires d'ouverture adaptés au rythme de vie des habitants participeront du réaménagement qualitatif et de la revitalisation du centre ville pertuisien.

La Médiathèque des Carmes établira des **passerelles entre culture et économie** en proposant différents outils :

- Des services aux entreprises : accueil de séminaires, espace de *co-working*, livres et presse en langues étrangères à l'attention des chercheurs d'ITER et de Cadarache.
- L'accueil des demandeurs d'emploi : documentation spécialisée, accompagnement,
- L'information sur les métiers et les formations en lien avec les acteurs locaux spécialisés (pépinières d'entreprises).

Enfin, elle sera une plate-forme d'accès au numérique :

- Accès gratuit à Internet wifi
- Formation à l'informatique et Internet : méthodologie de la recherche documentaire, usages du numérique, etc.
- Service aux demandeurs d'emploi : aide à la rédaction de curriculum vitae, aide à la recherche documentaire
- Informations sur les communes de la CPA
- Informations sur les services publics
- Information sur les entreprises
- Information sur le territoire : cartographie(s) multiples à développer
- Lieu d'expérimentation aux nouveaux contenus en lien avec la *Aix-Marseille French Tech*.

Régionalement : une tête de réseau sur le bassin de vie du Val de Durance avec un portail mutualisé de dimension intercommunale, des services numériques innovants, des actions culturelles d'envergure (le festival « la littérature se dévore », les rencontres « science & fiction », « fusion » avec un tandem chercheur/écrivain, des conférences en partenariat avec

ITER et l'AMU) qui auront pour ambition de drainer une population curieuse et désireuse d'apprendre à l'échelle du bassin de vie.

Les horaires d'ouverture et l'automatisation du prêt

Les horaires d'ouverture doivent être les plus larges possibles et s'adapter au temps libre des usagers. Il est donc préconisé (**voir note en annexe**) une ouverture *a minima* de 33 heures avec une amplitude horaire allant de 10h à 19h (les jours d'affluence étant les mercredi et samedi).

Une ouverture différenciée pourra être pratiquée pour l'auditorium, la galerie d'exposition et l'espace Atelier de fabrication, ces services pouvant être autonomes. Ils génèrent par ailleurs une synergie intéressante et exceptionnelle sur le territoire.

L'automatisation du prêt est préconisée. Elle présente les avantages suivants :

Pour les usagers :

- permettre une plus grande autonomie au moment du prêt
- éviter l'attente lors des afflux de fréquentation
- augmenter la présence d'un personnel qualifié et disponible à leur attention dans les différents pôles.

Pour le personnel :

- arrêter les opérations pénibles de prêt, afin de redéployer ces agents sur des tâches en contact avec le public (conseil, recherche, orientation, information)
- améliorer le suivi et la gestion des collections

Pour les collections :

- un système anti-vol fiable
- améliorer le suivi et l'inventaire des documents

Les 8 pôles documentaires

Environ 10 000 documents seront basculés de la bibliothèque de Pertuis vers la médiathèque des Carmes. 50 000 documents resteront à acquérir et à équiper avant son ouverture. Il est fortement recommandé de ne pas étaler les acquisitions sur plusieurs années mais d'**ouvrir en 2016 avec la totalité des documents**, l'effet d'attraction d'un équipement nouveau étant très fort ; le taux d'emprunt des livres sera donc élevé dans les deux premières années. Des pôles documentaires

incomplets auraient pour effet d'offrir des rayonnages vides. L'impact sur le public serait alors extrêmement négatif.

10 000 documents sonores nous seront prêtés par la BDP des Bouches du Rhône (qui étend ses missions de prêt de documents à la région). Ceux-ci resteront à équiper en RFID (*radio frequency identification*) ; 40 000 documents seront à acquérir. Ce qui représente environ 15 minutes de travail par document (choisir, commander, récupérer la notice, équiper), et 5 minutes pour les seuls documents à équiper en RFID: soit un volume de 11 000 heures de travail.

L'équipe devra être complète au moins un an avant l'ouverture et renforcée par des vacataires étudiants (métiers du livre et masters monde du livre/archives) sur toutes les opérations physiques, voire intellectuelles (acquisitions de documents).

60 000 documents tous supports (jeux, livres, presse papier et numérique, CD, DVD, supports numériques) seront répartis en huit pôles :

→ Voir/entendre

Le pôle voir-entendre occupera la partie sphérique de la future médiathèque. En dehors des heures d'ouverture au public, ce pôle deviendra l'espace de co-working.

→ Créer

Le pôle « créer » se situera à proximité du pôle « Imaginer », non loin de la galerie d'exposition.

→ Imaginer

Le pôle « Imaginer » sera à proximité immédiate du pôle « Jeunesse » afin de permettre aux parents de circuler dans les collections, de lire sans perdre de vue leurs enfants.

→ Comprendre/Connaître

Non loin de l'espace « jeunes », les espaces « comprendre » et « connaître » permettront aux jeunes et moins jeunes de se côtoyer.

→ Pôle jeunesse

La section « enfance » de 0 à 10 ans sera fortement dotée en collections. Cette section accueillera des classes et sera un lieu d'accueil des familles.

→ Pôle ados

Un pôle Mangas, BD, romans adolescents sera parfaitement identifiable notamment dans l'aménagement intérieur de cet espace.

→ Langues d'ici

Un pôle « Langues d'ici » sera développé avec des fonds en provençal, des fonds sur la région Luberon/Val de Durance, des guides touristiques Pays d'Aix/Luberon/val de Durance.

Des collections en langues étrangères seront constituées et réparties dans les différents pôles afin de répondre aux demandes des usagers et d'inciter le personnel d'ITER à fréquenter les lieux.

4. LES SERVICES

Un accueil génèreux

Une banque à usage mixte permettra le retour manuel des documents.

Non loin de l'accueil, un salon avec de la presse incitera le public à entrer.

Pour le recueil des archives vivantes, un *vidéomaton* sera installé à proximité afin d'inciter le public à déposer ses « archives vivantes ».

Enfin, des paniers culturels locaux pourront y être proposés en prêt.

La zone Atelier de fabrication

« Si l'on en revient au concept de « tiers-lieu », pour devenir ce troisième lieu après la maison et le travail, un lieu dans lequel on se sent bien, pour lequel on a un sentiment fort d'appartenance et qui nous permet de nous ancrer et de participer à la vie de notre communauté, la bibliothèque publique doit proposer de nouveaux espaces de partage, de communication, de création. Les fab labs semblent répondre à ces nouvelles préoccupations. Ils sont des lieux ouverts, prônant l'éducation et l'apprentissage et si les bibliothèques ont démocratisé l'accès au savoir, les fab labs ont « pour objet de démocratiser l'accès aux outils et machines pour permettre les inventions et les expressions personnelles. [...] »

Plusieurs bibliothèques, pour la plupart aux Etats-Unis, ont ainsi expérimenté le concept du fab lab en leurs murs. Le plus célèbre reste à ce jour le fab lab de Fayetteville Free Library. Sa directrice, Susan Considine affirme que les bibliothèques sont là pour donner aux gens l'opportunité d'être ensemble pour apprendre, discuter, découvrir, tester, créer... C'est un modèle hybride, qui est ouvert aux entrepreneurs. La bibliothèque est ainsi vue comme un centre d'échange de connaissances, ce qui correspond parfaitement aux fab labs et à l'importance qu'ils accordent au partage. » Gaëlle Bergougnot, *un fab lab dans ma bibliothèque*.⁴

La zone « Atelier de fabrication » s'inscrira dans cette mouvance. Elle mettra à disposition de la documentation technique ainsi que des postes informatiques avec des logiciels de CAO et de FAO,

⁴ <http://espaceb.bibliomontreal.com/2013/06/14/un-fab-lab-dans-ma-bibliotheque/>

proposera des formations à l'utilisation de ces logiciels et à l'utilisation des machines (imprimantes et scanner 3D, découpeuse laser, découpeuse vinyl, fraiseuse, machine à coudre, etc.). Elle incitera à la documentation des objets fabriqués et mettra à disposition celle-ci sur son portail documentaire.



Un bibliothécaire responsable en sera le *manager*, accompagné de médiateurs numériques et bénévoles aux compétences diverses. En effet, l'atelier de fabrication provoque une réorganisation des rapports avec les citoyens. Il invite à penser les rapports de façon horizontale.

Ce nouveau service s'inscrit dans une dimension éducative et pédagogique. Il s'agit aussi de former les nouvelles générations au « do it yourself », à la co-construction.

Il s'agira de faire cohabiter des publics afin de les inciter à l'échange et au partage de savoirs. De plus, des murs d'expression (numérique et simplement matérialisé, type ardoise murale) pourront être proposés permettant l'expression graphique créatrice (dessins, textes) aux côtés de jeux vidéos en libre accès.

**Du co-working pour les entreprises locales ;
Un espace bibliomix, à l'attention des professionnels du réseau**

L'espace de co-working sera un lieu de travail partagé accessible à tous, et tout particulièrement aux nouveaux métiers du numérique, télétravailleurs isolés, créatifs, communautés, collectifs, jeunes entreprises, entreprises innovantes en cours d'émergence (partenariat avec les pépinières d'entreprises du pays d'Aix, convention de partenariat avec le centre d'apprentissage de la CPA).



Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à 19 h, il met à disposition une vingtaine de places en espace ouvert, mais aussi un espace de convivialité où café et thé pourront être préparés et consommés...

Entre maison et bureau, c'est aussi un **lieu d'animation de la filière numérique et de médiation grand public** à travers l'accueil d'événements, de conférences, d'ateliers. C'est un lieu idéal pour échanger, partager ses compétences et contribuer au développement économique et social du territoire.

Open-space modulable : des espaces de travail pour une vingtaine de personnes (avec un bureau adapté aux personnes en situation de handicap).

Une Connexion wifi : les coworkers bénéficient d'une connexion dédiée, accessible sur inscription.

Espace convivialité/détente : on s'y retrouve pour discuter autour d'un café ou d'un thé ou pour déjeuner.

Imprimer/Scanner : grâce à du matériel mis à disposition.

Casiers : mis gratuitement à la disposition des coworkers réguliers.

Bibliomix : Une fois par mois, cet espace sera dédié aux bibliothécaires du réseau pour des *bibliomix*. Voici quelques exemples de *bibliomix* à développer avec les professionnels du livre du réseau intercommunal :

- Impliquer les usagers dans la constitution des collections
- Comment tenir vraiment compte des goûts et des désirs des usagers ? De quelle manière utiliser leurs connaissances et leurs compétences au service de tous ?
- Faire participer la population aux projets de la médiathèque
- Les jeux vidéos en médiathèque
- Les tablettes numériques en médiathèque
- Médiation et création numérique en médiathèque

Culture aux Carmes

Science et fiction dans l'auditorium

Des conférences scientifiques sont régulièrement organisées dans l'auditorium, en alternance avec une programmation science et vidéo, travaillée en partenariat avec le cinéma, les associations Polly Maggoo et Instants vidéos, par exemple.

Le projet « Fusion »

Une résidence annuelle sera proposée à un tandem chercheur-écrivain. Le chercheur expliquera à un écrivain un concept, une piste de recherche, etc. L'écrivain travaillera avec cette « matière » afin de la transformer en fiction. La publication finale sera publiée sur le portail de la médiathèque. Pour les enfants, des propositions de l'association *les p'tits débrouillards* seront accueillies.

La littérature se dévore

Chaque année, en fin d'été, un festival *cuisine & littérature* sera organisé à l'échelle communautaire. Des banquets thématiques seront organisés dans les villes. Des écrivains y seront invités pour y parler de cuisine, des chefs à travailler sur des recettes avec les écrivains et

inversement, ceux-ci écriront sur la cuisine des chefs invités. Cette manifestation, largement fédératrice, pourra prendre des colorations diverses de ville en ville : cuisine du monde à Gardanne, cuisine solidaire à Vitrolles, cuisine avec les produits du terroir, sauvages et cultivés, à Pertuis, etc.

Une résidence avec un auteur de bande dessinée ou un illustrateur agrémenterait ce festival, avec des recettes de gastronomes et de cuisiniers illustrées.

Tout au long de l'année, des créations sonores et autres pourraient être initiées sur le thème de la cuisine. Ainsi, un recueil de recettes de famille pourrait alimenter la base de données « archives vivantes ».

Les Carmes et alentours

La terrasse sera un espace à part entière de la médiathèque : lieu de lecture estivale, lieu de jeux sur table (échecs, dames, etc.), jardin littéraire.

Le portage à domicile sera développé, en partenariat avec les CCAS des villes du val de Durance. Ce service proposera un portage de paniers de livres aux thématiques chaque fois renouvelées. Il sera dédié aux personnes en situation d'isolement.

Enfin, en été, le festival « la littérature se dévore » aura pour vocation d'ouvrir des banquets littéraires sur les places publiques.

Jouer aux Carmes

Jouer dans les médiathèques est devenu monnaie courante, notamment dans les pays d'Europe du Nord. L'association *y'a pas de d'laid's arts*, à Pertuis, s'est donnée pour mission « d'offrir une palette de jeux variés, de partager des moments ludiques, d'utiliser le jeu comme outil de développement et d'apprentissage ». Un partenariat avec celle-ci permettrait de développer le jeu dans la



médiathèque des Carmes. Par ailleurs, la ville de Vitrolles possède l'une des plus riches ludothèques de France. Elle a pour singularité de prêter l'ensemble de ses jeux. Au titre de la mutualisation des services au sein de la CPA, une convention de dépôt de jeux pourrait être établie entre la ville de Vitrolles et la CPA. L'expertise de ses ludothécaires pourrait également être sollicitée pour la sélection des jeux à mettre en place.

Des jeux de table seront ainsi proposés aux usagers dans différents espaces. Un échiquier géant pourrait être mis à disposition sur la terrasse ou sur le parvis de la médiathèque.

Les enfants aux Carmes : les Car(a)mels

Pour les enfants de 0 à 12 ans :

- 10 000 documents : des albums pour les tout-petits aux DVD, en passant par les bandes dessinées, les livres audio et la musique, les CD-ROM, les contes, les romans, les documentaires, les livres en langue étrangère, les magazines...
- des espaces confortables pour lire assis, debout ou allongé, pour écouter de la musique ou regarder les films programmés
- des rendez-vous réguliers dans la salle heure du conte : Les bibliothécaires racontent tous les mercredis, des projections, des écoutes musicales
- des jeux pour les tous petits

L'espace pour la jeunesse sera ponctué par des animations régulières :

- Comptines pour enfants de 18 mois à 5 ans
- Contes (à partir de 6 ans)
- Animations lecture ludique (tapis à histoire)
- Ateliers numériques
- Projections
- Accueil de groupes et de classes
- Initiations à la science en partenariat avec les P'tits débrouillards.

Les ados s'étendent

Sous les voûtes du couvent, des espaces bordés de collections de mangas et de BD seront aménagés afin qu'on puisse s'y allonger sur des coussins. Les adolescents s'y retrouveront. Et les adultes pourront y trouver leur bonheur, à l'instar des espaces FNAC où amateurs de BD et de mangas de tous âges se côtoient sans heurt.

Carm'infos

La médiathèque des Carmes mettra à disposition des outils d'apprentissage (manuels, livres, DVD ou plateforme sur internet) pour tous les niveaux et dans des domaines très variés.

Pour apprendre ou réapprendre tout au long de la vie, des espaces d'autoformation seront aménagés, avec une offre de méthodes en ligne, de sites de soutien scolaire, de préparation aux concours. On pourra y apprendre une langue étrangère, s'initier ou progresser en informatique, réapprendre les mathématiques, le français, le provençal, etc.

L'offre de presse y sera développée dans chacun des espaces thématiques ainsi que sur le portail documentaire. Pour les usagers malvoyants, de la presse vocale sera disponible.

Bien entendu, l'information sur l'offre culturelle régionale sera également présente.

Galerie - cARTmes

Enfin, la **galerie**, sera un lieu d'exposition de qualité ainsi qu'un espace intermédia reflétant les pratiques contemporaines mettant en dialogue numérique, image et son. Une convention sera établie avec le FRAC afin d'exposer régulièrement des œuvres de qualité. Des partenariats seront établis avec *Seconde Nature* afin d'animer cet espace de manière régulière.

Musique et Image

Les collections musicales seront développées sur tous supports, CD, vinyle et numérique, avec la possibilité sur le portail documentaire, de télécharger via des sites de streaming équitable. D'importantes collections de DVD seront également proposées suivant des thématiques classiques et plus courantes (les séries connaissent un grand succès en bibliothèque).

Des zones de visionnage et d'écoute seront bien identifiées et permettront au public de bénéficier des conseils avisés du disothécaire, d'écouter et/ou visionner sur place, pour mieux sélectionner le cas échéant, ses disques et films à emprunter.

Des partitions seront également proposées en prêt. Leur choix sera effectué en partenariat avec les conservatoires de Pertuis et d'Aix-en-Provence.

Des platines vinyles ainsi qu'un juke box (avec la sélection des disothécaires) seront à disposition du public pour l'écoute sur place et ce sont les usagers qui créeront l'ambiance musicale de l'espace.

Enfin, un piano pourrait être installé à demeure dans la galerie d'exposition afin de permettre aux usagers-musiciens de jouer sur place.



5. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS/SERVICES ET ACTIONS CULTURELLES

Equipe actuelle : 5,5 ETP

Nom	Métier	Filière/Catégorie/ Echelon	Cadre d'emploi	Temps de travail
Brigitte Garrigos	Adjoint administratif avec poste assis	Culturelle/C/	Adjoint administratif	31h (80%)
Maria Reixelo	Adjoint technique	Technique/C	Adjoint technique	16h (50% congé parental)
Sandrine Valey	Bibliothécaire	Administrative/C	Adjoint administratif	50%
Sandra Chabiland	Bibliothécaire	Culturelle/C Réussite concours Assistant de conservation/B	Adjoint du patrimoine	39h
Sylvie Auribeau	Bibliothécaire	Culturelle/C	Adjoint du patrimoine	39h
Véronique Alle	Bibliothécaire Adjointe de la Directrice	Culturelle/C	Adjoint du patrimoine	31h (80%) à partir du 26/09
Isabelle Alliot	Bibliothécaire Directrice	Culturelle/B	Assistant de conservation	39h

Total agents à intégrer : 2 B - 3,5 ETP C

Total recrutements : 6 B – 2,5 ETP C

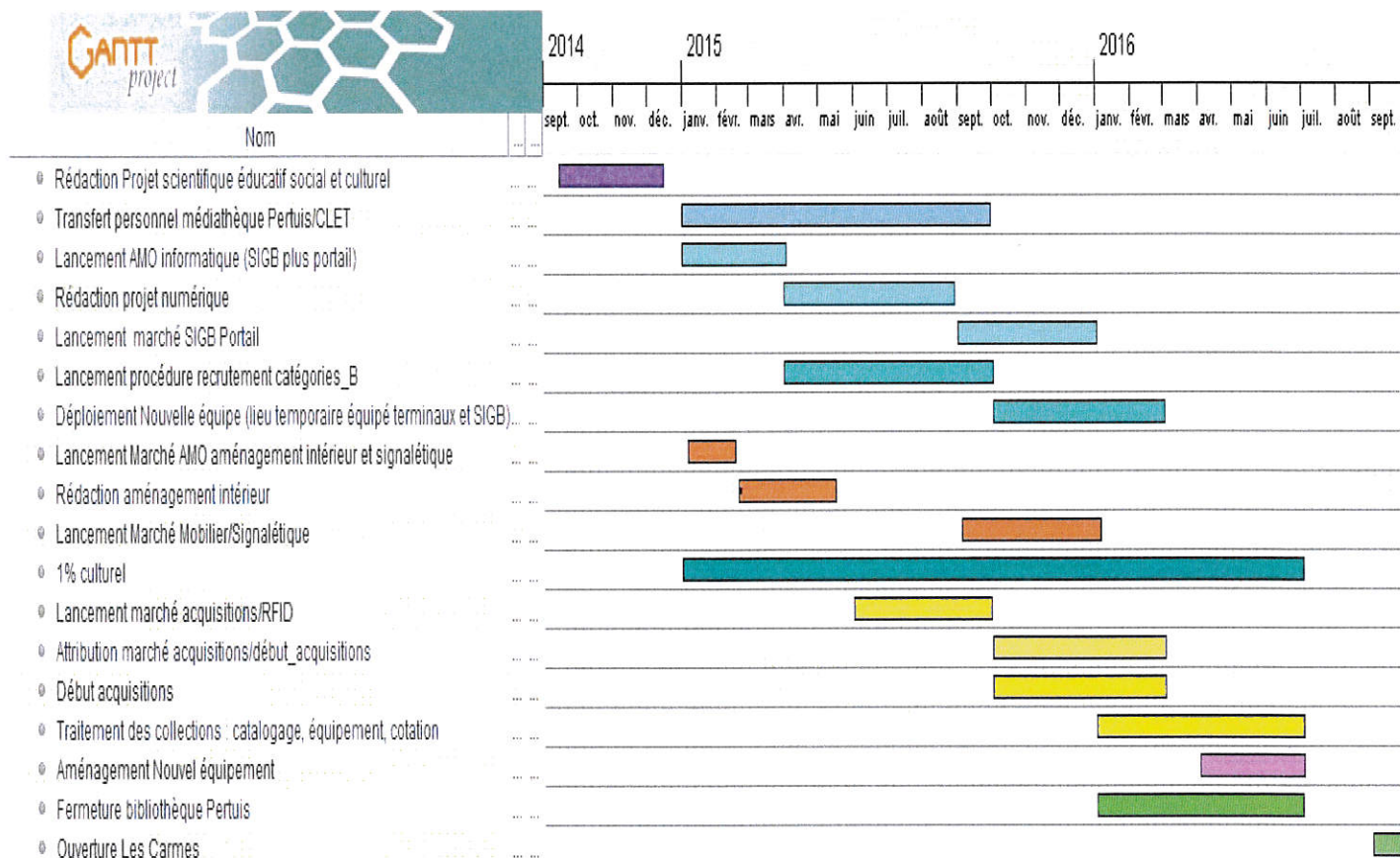
Mutations internes possible pour 2,5 ETP C

Équipe à venir

Action/service	Moyens Personnel	Moyens financiers et techniques	Localisation	Partenaires
Atelier de fabrication	1 bibl. (B) + vacations horaires animateurs	Mur d'expression numérique, cabine vidéo maton, Jeux vidéos (wii), Une découpe laser, des imprimantes 3D, une découpe Vinyle, une fraiseuse numérique, une machine à coudre, une scie à chantourner. Total approximatif: 10 000 euros	Fab'Carmes (ex- réserve1)	Seconde Nature, La Fabulterie, LAB- Gamerz, Zinc
Culturôcarmes	1 bibl. (B) ou CDI + 2 agents de catégorie C : médiation et tech. Un régisseur « en partage » avec le théâtre de Pertuis ?	Budget programmation culturelle		
Science et fiction			Auditorium	ITER, ARL, DRAC,
Fusion			Salle de travail médiathèque	Les Nouvelles Hybrides, lieu de résidence
Cinésciences			Auditorium	Cinésciences, Cinéma de Pertuis, Instants vidéos, Polly Magoo
La littérature se dévore			Médiathèque et ville de Pertuis	Villes de la CPA (Aix-en-Provence, Gardanne, Vitrolles)
Son & Image	1 bibl. B (acquisitions + animation du fonds, relations avec l'école de musique)	Budget acquisitions collections annuel	Rotonde Image & son	1Dtouch www.1dtouch.com ; la BDP des Bouches- du-Rhône (prêt conventionné de CD) ; l'Ecole de musique de Pertuis ; le cinéma de Pertuis
Les ados s'étendent	1 B (ados + collections BD, Mangas)	Budget acquisitions collections annuel	Voûtes des Carmes	

Le numérique s'affiche	2 bibl. (B) + 2 médiateurs numériques (C)	Budget projet numérique		
Formation, autoformation			Salle de formation	Région : espace ERIC
Collections et services numériques			Portail intercommunal	ARL, Villes de la CPA (Aix-en-Provence, Gardanne, Vitrolles)
Archive vivante			Atelier de fabrication (ex-réserve1) ou hall d'accueil	Villes de la CPA (Aix-en-Provence, Gardanne, Vitrolles, Martigues ?), Médiathèques Val de Durance
Bibliomix/ Co-working	Équipe médiathèque	Imprimante, scanner, Wifi, casiers de rangement	Espace dans le prolongement de la galerie	ARL, Villes de la CPA (Aix-en-Provence, Gardanne, Vitrolles, Martigues ?), Médiathèques Val de Durance
Les Car(a)mels	2 bibl. (B) + 2 agents de bibliothèque (C)	Budget acquisitions collections et animations annuel	Espace jeunesse	
Espaces documentaires	Équipe médiathèque	Budget acquisitions collections annuel		
Services administratifs et techniques, petite maintenance et régie	2 agents de catégorie C Entretien du bâtiment externalisé			
TOTAL	8 B + 6 C + vacations horaires (40h hebdomadaires) et /ou services civiques			

6. RETROPLANNING



ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau récapitulatif des domaines documentaires, nombre de documents et coût

PÔLE	DOMAINE	Nombre de documents, tous supports (livres, CD, DVD, jeux, supports numériques)	COÛT
IMAGINER	Romans adultes	10 000	160 000
	Romans SF		
	Romans policiers		
	Essais littéraires		
	Poésie		
	Textes en VO		
VOIR, ENTENDRE	Cinéma (DVD et DVD doc sur le cinéma)	3 000	108 000
	Musiques actuelles-documents sonores (pop rock, musique du monde, variétés, chanson, musiques électroniques, reggae, musique jazz-blues, musique classique, musique expérimentale)	10 000	36 000 (1000 nouveautés acquises, le reste des documents sera prêté par la BDP des BDR)
CREER	Théâtre (textes et DVD)	3 000	48 000
	Spectacle (danse, cirque, arts de la rue, humour, livres sur le cinéma et la musique)		
	Arts dont arts plastiques, histoire de l'art, architecture		
	Arts décoratifs, loisirs créatifs (livres et DVD documentaires)		
CONNAÎTRE : vie pratique	Enseignement, formation, orientation, métiers	10 000	160 000
	Sport et jeux		
	Santé/psycho		
	Ingénierie, transports		
	FLE/accès à la langue		
	Informatique, médias, communication		
	Cuisine, art de la maison, jardinage, bricolage, agriculture		

COMPRENDRE	Voyages et civilisations	8 000	128 000
	Droit		
	SVT + écologie		
	Encyclopédies générales		
	Société (éco, socio, politique)		
	Fonds professionnel (bibliothéconomie)		
	Religion, ésotérisme		
	Philosophie		
	Sciences pures		
PÔLE JEUNESSE	Albums	10 000	160 000
	Contes		
	Romans jeunesse		
	Poésie/théâtre		
	Arts et loisirs		
	Petite enfance		
PÔLE ADOS	BD/Mangas	5 000	80 000
	Romans ado		
LANGUES D'ICI	Romans en provençal, occitan	1 000	16 000
	Documentaires sur le Luberon	1 000	16 000
Total		61 000 documents supports, numérique	932 000

ANNEXE 2
Note relative aux effectifs
et à l'amplitude d'ouverture

POUR UNE METHODE DE CALCUL DES RATIOS

Postulat de base : 60% du temps de travail de l'ensemble de l'équipe consacré au service public, hors animations, accueil des classes.

FORMULE DE BASE A DEUX TEMPS

1 – (Amplitude hebdomadaire d'ouverture x nombre moyen d'agents nécessaires) X 50 semaines
= temps annuel de travail nécessaire à l'accueil des publics

2 – (Temps annuel de travail nécessaire / 60% du temps annuel de travail par agent) X 1.33 =
nombre d'agents nécessaires.

NB : Le coefficient correcteur de 1.33 permet de tenir compte forfaitairement des absences pour causes diverses (...) Il peut être porté à 1.5 si cela se justifie par des conditions de travail particulières, des temps de congés et RTT (...) particulièrement favorables.

« Pour simplifier, on dira que le nombre d'agents nécessaires pour composer une équipe chargée d'ouvrir sa bibliothèque 40h sera environ, de 3 fois le nombre moyen de personnes nécessaires à l'ouverture. Pour cela, il faut à la fois que la présence des agents au public soit visible, sans être pléthorique non plus, et que les agents en service public... ne fassent pas de travail « interne » !

-> JACQUES, Jean-François, BIBLIOTHEQUES(S) 53-54, décembre 2010, *Les horaires d'ouverture des bibliothèques*

Horaires d'ouverture préconisés :

39 heures d'ouverture, hors animations du soir (conférences, par exemple)

Mardi : 13 – 19h

Mercredi : 10 – 19h

Jeudi : 13 – 19h

Vendredi : 10- 19h

Samedi : 10 – 19h

Nombre d'agents nécessaires

La médiathèque Les Carmes, du fait du bâti d'origine et de sa structure architecturale, sera composée de trois espaces et de 5 missions au RDC : espace collections adultes, espace jeunesse, espace prêt-renseignements, espace Atelier de fabrication, espace auditorium

A l'étage, des espaces numériques et de formation, des collections adultes, un espace adolescents et l'espace image et son

Elle requiert donc une présence forte du personnel de par la division de ses espaces.

2 agents seront nécessaires en permanence en section jeunesse, 2 agents seront également nécessaires pour le prêt-renseignement-information, 1 agent sera nécessaire dans l'espace Atelier de fabrication. **Soit 5 agents.**

2 agents seront nécessaires pour les espaces numériques : l'un pour les formations, l'autre pour l'aide aux usagers. 1 agent sera nécessaire pour l'*atelier de fabrication*. **Soit 3 agents.**

1 agent sera nécessaire en permanence dans l'espace *Voir-Entendre* du fait de son implantation détachée.

Total minimum : 9 agents

Temps annuel de travail nécessaire à l'accueil des publics = 17 550

Temps de travail moyen par agent (incluant l'hypothèse de temps partiel et de congés pour maladie) : 1680 heures

Total agents, suivant les préconisations cités en exergue : 23 agents

Préconisations

Le total des agents prévu à l'ouverture est de 5,5 agents ETP (équipe existante). Le total des recrutements est de 8 agents de catégorie B.

Pour permettre à la Médiathèque des Carmes d'ouvrir de manière conséquente, sans mécontenter le public et de manière à répondre à la forte attente générée par l'ouverture d'un équipement d'une telle importance, il est nécessaire de procéder à de l'emploi temporaire et notamment de l'emploi étudiant, sous forme de vacations. L'absentéisme est alors quasi inexistant, les étudiants étant payés en fonction des heures effectuées.

8 agents TP manquants équivalent à 14 560 heures de vacation. Le tarif horaire est variable allant de 8 à 15 euros brut. Si l'on part d'un taux horaire à 10 euros brut, le budget total à prévoir en renfort est de : 145 600 euros brut.

Soit 36 étudiants sur des contrats mensuels de 78 heures (18 heures hebdomadaires) travaillant sur 52 semaines.

Seconde hypothèse : 33 heures d'ouverture

	Hypothèse A	Hypothèse B
Lundi	Fermeture	Fermeture
Mardi	13 – 19h	13h30-18h30
Mercredi	10 – 19h	10h-18h30
Jeudi	Fermeture (travail interne)	13h30-18h30
Vendredi	10 - 19h	13h30-18h30
Samedi	10 – 19h	10h-18h30

Total minimum : 9 agents

Temps annuel de travail nécessaire à l'accueil des publics = 14 850

Temps de travail moyen par agent (incluant l'hypothèse de temps partiel et de congés pour maladie) : 1680 heures

Total agents, suivant les préconisations cités en exergue : 19 agents ou 15 agents + des vacations horaires et/ou services civiques.

Cette seconde hypothèse, moins gourmande en personnel, permettrait, à l'instar de Mouans-Sartoux, de répondre progressivement à la demande des usagers, si cette amplitude horaire s'avérait insuffisante. L'offre favorisant la demande, le risque d'une faible amplitude horaire est de ne pas être en adéquation avec le temps des usagers (personnes âgées, public scolaire).

Par ailleurs, deux espaces pourraient être ouverts plus amplement et sur des horaires différenciés : la galerie, l'auditorium (jusqu'à 22h) et l'espace Atelier de fabrication (jusqu'à 20h30, deux soirées par semaine).

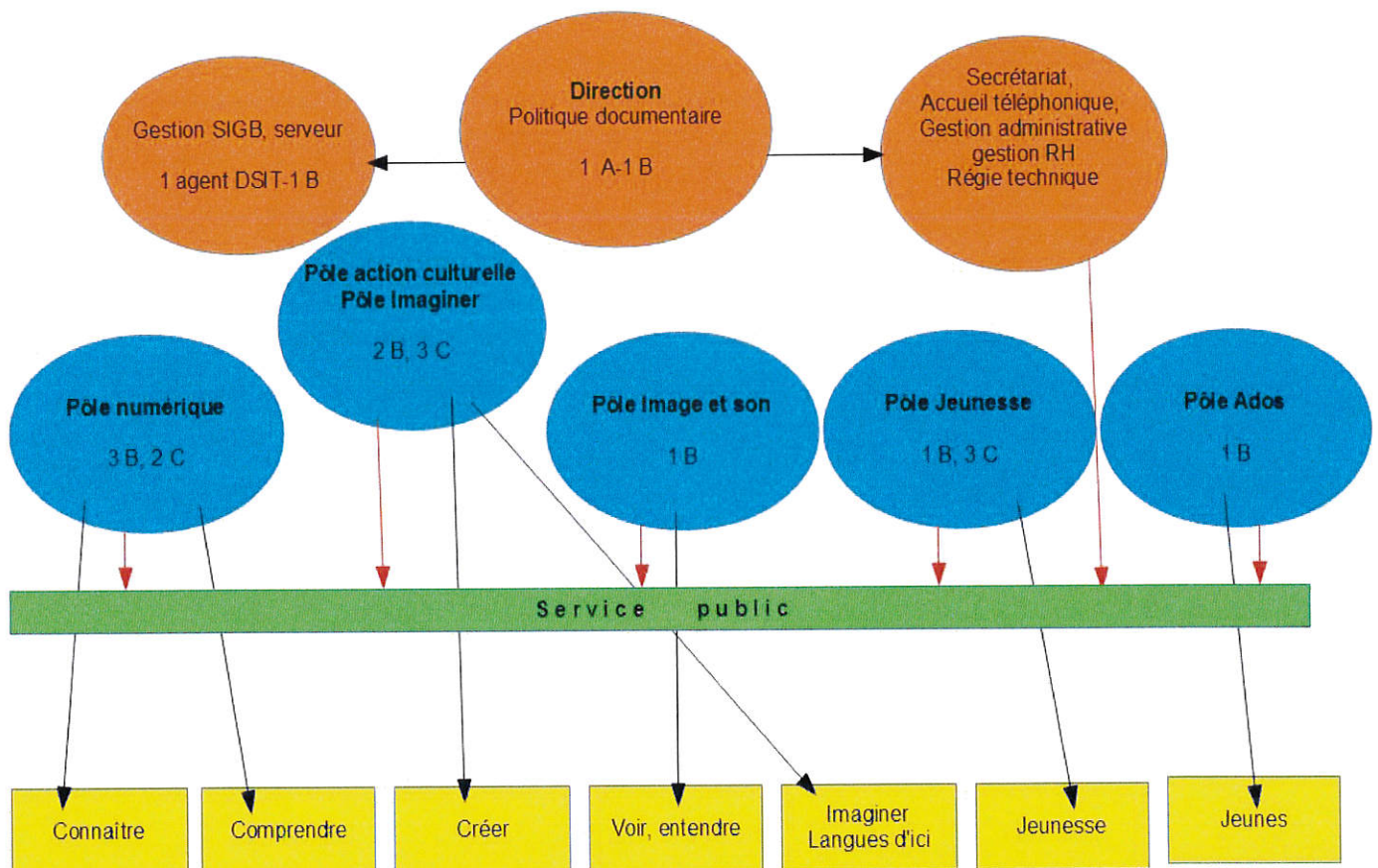
CONCLUSION

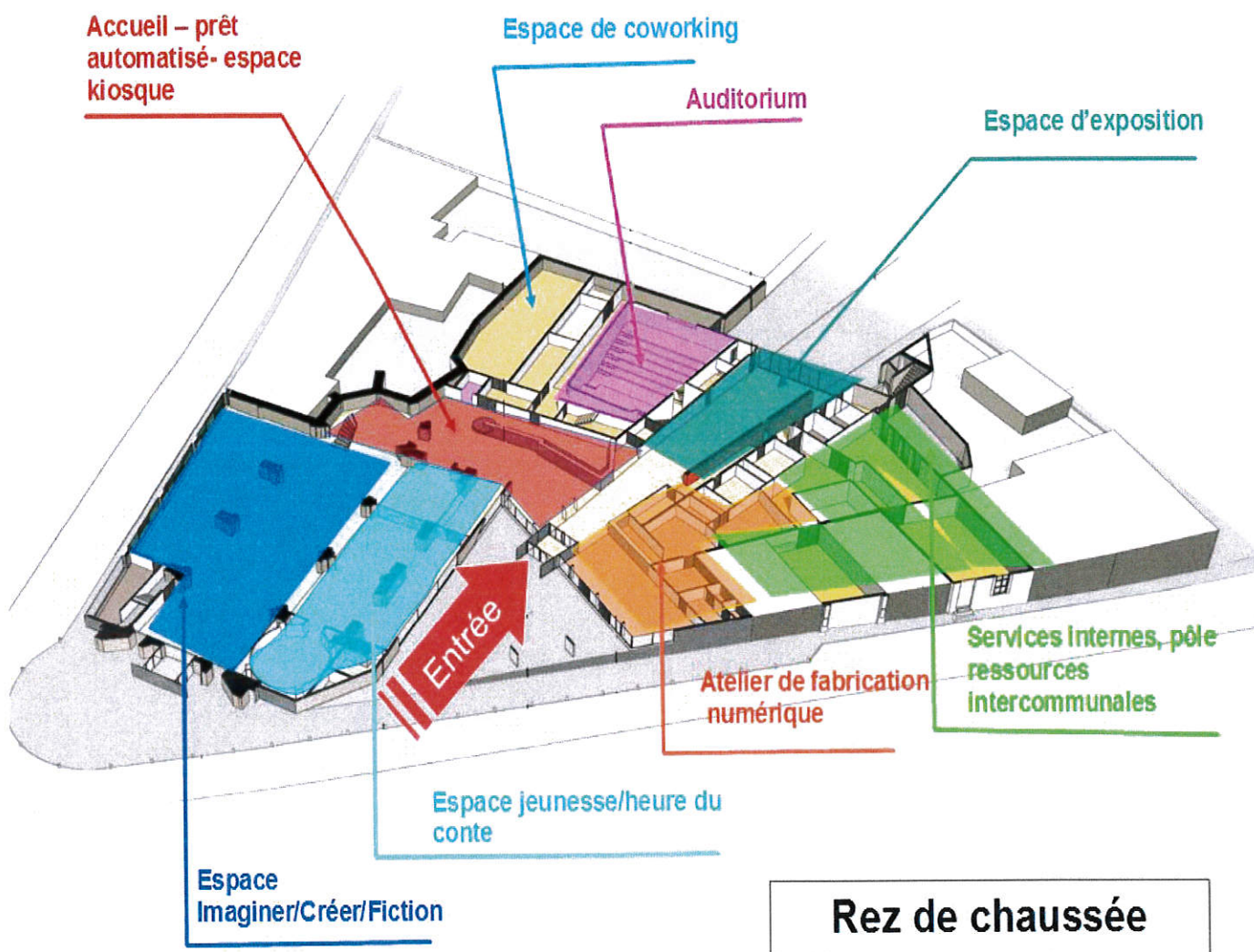
Ces calculs prennent en considération des conditions de travail favorables en termes de congés et RTT, et d'un absentéisme relatif.

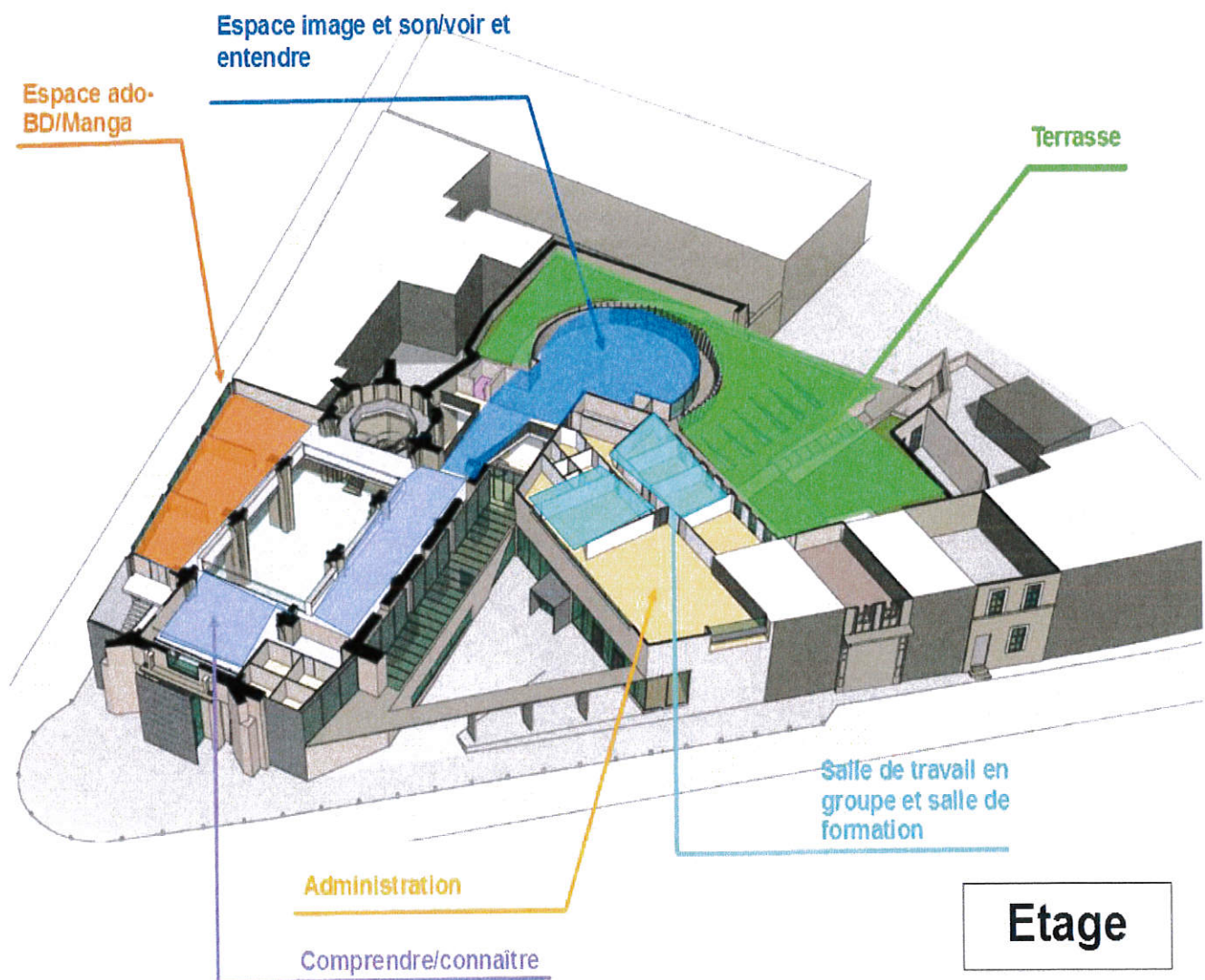
En revanche, ils se basent sur une proportion élevée de temps passé en service public (60%). Ce qui implique donc une réduction conséquente des tâches liées au document, voire aux activités hors les murs.

Enfin, les calculs ont été faits hors période de fermeture éventuelle, les médiathèques étant fortement fréquentées durant les vacances scolaires.

ANNEXE 3 Diagramme de fonctionnement







OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Approbation du projet scientifique, éducatif, social et culturel de la Médiathèque intercommunale de Pertuis et des modifications de programme

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	83
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42
Pour	83
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



29 MAI 2015